

RASSEMBLEMENT STUNT



29 & 30 Octobre 2011

Rassemblement des Stunters du Sud # 7

REGLEMENT STUNT

Général :

Cette année la zone de stunt est toujours sur les paddocks, avec partie lente et partie rapide. Le camping se fera à l'extérieur des paddocks, sur la pelouse de l'aérodrome juste à coté de la piste de stunt. Il sera autorisé de rouler sur la piste de stunt le Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le Dimanche de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. En dehors de cette zone et de ces horaires il est interdit de Stunter.

Inscription :

Les inscriptions peuvent se faire avant l'événement, en retirant sur le site du Circuit d'Albi un dossier à imprimer et à renvoyer à l'organisation avant le 24 Octobre 2011. Le dossier de préinscription envoyé devra être accompagné du dossier pour l'inscription du pilote et de ses accompagnateurs éventuels, ainsi que du chèque de caution si vous voulez réserver un adaptateur électrique. Vos bracelets, billets et adaptateurs électriques seront à retirés à l'entrée, lors de votre arrivée.

Règlement technique :

Les machines des stunters devront être dans un état correct, qui n'entraîne aucun danger pour le pilote ou les autres participants. Les machines devront posséder un récupérateur de liquide obligatoire et devront rouler avec de l'eau à la place du liquide de refroidissement ! Mélange Eau + Alcool à bruler est autorisé pour éviter les risques de gel. Un contrôle visuel de la machine sera effectuer avant que le pilote puisse accéder à la piste.

Règlement technique équipement du pilote :

Un équipement minimum est exigé pour des raisons évidentes de sécurité. Les requêtes suivantes sont faites dans votre propre intérêt afin d'éviter au maximum tout dommages corporels en cas d'incident. L'équipement des pilotes sera contrôlé lors de chaque accès à la piste.

Pensez à vous équiper correctement avant de vous rendre sur la piste, cela facilitera grandement l'accès à la piste pour tous et vous évitera les aller-retour inutiles.

Il est fortement recommandé par l'organisation l'utilisation de dorsales ou de vêtements moto en cuir, de gants moto, d'un casque intégral et de bottes.

Le cas échéant, tous les pilotes devront être équipés obligatoirement au minimum d'un blouson qui assure une protection suffisante (blouson moto, veste), d'un pantalon en jean en bon état (pas de pantalon en toile). Les vêtements portés par les pilotes devront les recouvrir en intégralité (manche longue, pantalon). Les protections du type coudières ou genouillères sont recommandés.

En outre, tout les pilotes devront porter une paire de gants de moto en parfait état (non déchirés ou troués, gants à autre utilisation que la moto interdit). Ainsi que des chaussures fermées correctement attachées.

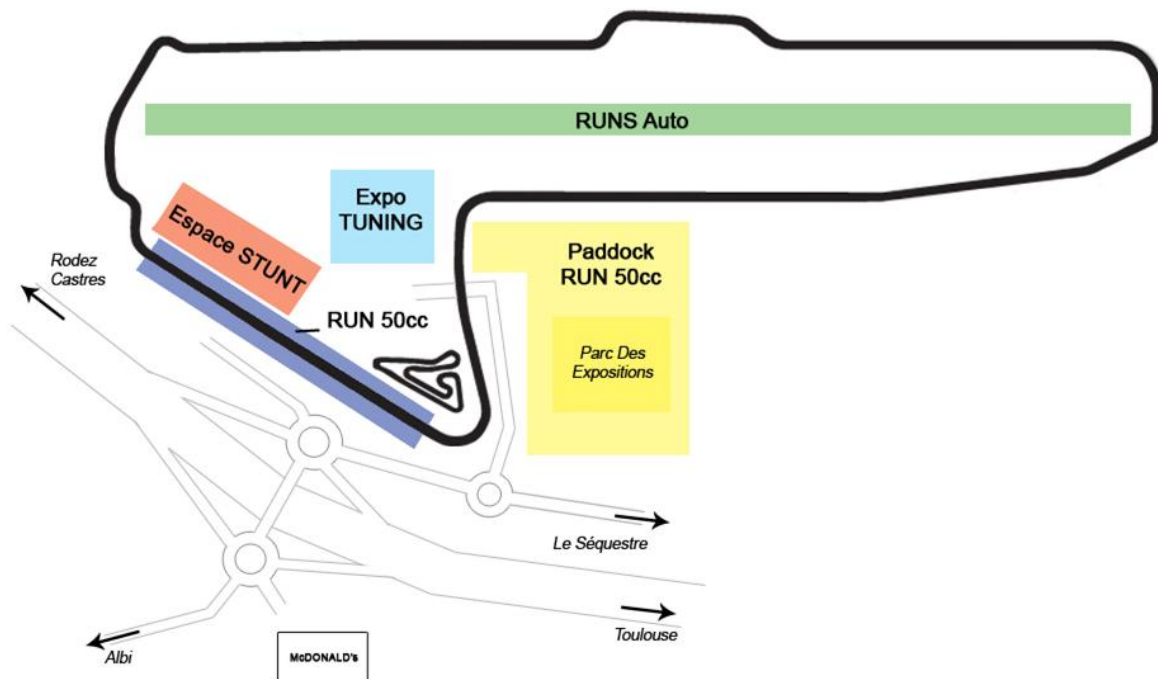
Tous les pilotes devront obligatoirement être équipés d'un casque intégral homologué, en parfait état et correctement attaché. Une attention particulière sera portée lors des contrôles sur la piste. Cependant, l'usage d'un casque de type cross est toléré par l'organisation, mais reste tout de même décommandé. Les conditions sont identiques à celle d'un casque intégral.

Le rappel à l'ordre trop fréquent de non utilisation des protections personnelles du pilote entrainera une interdiction définitive d'accès à la piste.

Pensez à attacher votre casque et mettre vos gants correctement.

Les pilotes devront porter au poignet le bracelet qui leur aura été fourni. Il sera obligatoire pour accéder à la piste, le pilote est responsable de son bracelet, il devra le porter tout le week-end et faire en sorte de ne pas le perdre sans ça il se verra l'accès à la piste refusé.

Plan de la Zone, Accès, Parcage, Circulation :



Accès au camping :

L'accès au camping stunt pourra se faire dès le vendredi soir 20h.

ATTENTION : Toute personne n'ayant pas de billet acheté auparavant ne pourra pas entrer dans l'enceinte du circuit avant le Samedi matin, 8h00.

Seul les participants au Stunt pourront stationner au sein du camping des Stunters.

Le parcage devra se faire de façon à occuper au mieux l'espace du camping pour que tout le monde puisse s'installer correctement et être à l'aise. Prenez garde à ne pas empiéter sur les voies de circulation, ou de vous installer dans des endroits gênants le reste des participants.

Installation et vie dans le camping :

Sont autorisés dans le camping, les véhicules des participants et uniquement ceux des participants. Les participants pourront installer des barnums et tentes dans la zone du camping. Des bornes sont dispersées à différents endroits, permettant l'accès à un branchement électrique et à un point d'eau potable.

Pensez à prévoir des rallonges électriques et des multiprises. Des adaptateurs spécifiques sont nécessaires pour le branchement électrique, ils seront prêtés par le Circuit d'Albi en l'échange d'un chèque de caution de 100€ à l'ordre de ce dernier.

Pour ceux qui se pré-inscriront, merci de joindre le chèque pour pouvoir retirer l'adaptateur en même temps que vos places.

Le respect des lieux et des personnes s'y trouvant est de mise, le rappel à l'ordre trop fréquent entraînera à tout moment une exclusion immédiate de l'enceinte du Circuit. Les participants veilleront à ce que les lieux restent propres, des poubelles seront mise à leur disposition pour collecter leurs déchets.

Chaque participant est responsable de son matériel et de son véhicule dans l'enceinte du Circuit, l'organisation ne pourra pas être tenu pour responsable en cas de dégradation ou de vol.

Circulation dans le camping :

La circulation des pilotes avec leurs machines dans le camping se fera en poussant la machine jusqu'à la piste qui elle est fermée au public.

Tout contrevenant à cette règle se verra sanctionné par l'exclusion immédiate de l'enceinte du circuit.

Il sera demandé aux pilotes, pour le confort de tous, de circuler moteur éteint et de ne mettre en route la machine qu'une fois entré dans la zone "piste" .

La circulation des véhicules des participant devra tenir compte des dires précédents. La circulation avec leur machine de piste à l'extérieur de l'enceinte du circuit d'Albi n'entraîne en rien la responsabilité de l'organisation, c'est le pilote de la machine qui lui seul est responsable de ses actes.

L'organisation interdit la circulation de machines non conforme aux environs du circuit, des contrôles de la circulation seront présents tout au long du week-end.

-Mécanique et vidange de fluides :

Lors des séances de mécanique, il est strictement interdit de rejeter tout déchets ou fluide à même le sol, ou ailleurs que dans les endroits prévus à cet effet.

Toute vidange quelle qu'elle soit devra être faite au dessus d'un récipient étanche afin de ne pas polluer la zone de camping, le fluide récolté devra être déposé dans un contenant de collecte prévu à cet effet (bidon vidange pour huile, carburant et liquide de refroidissement et évacuation d'eau pluviale pour eau).

Toute personne rejetant un fluide mécanique à même le sol se verra exclu et devra régler les frais de nettoyage et de dépollution de la zone.

Merci de respecter les lieux.

-Pauses repas et soirées :

Durant les pauses repas indiquées sur le planning ainsi qu'en soirée à partir de 19h30, il est demandé aux participants de ne pas mettre en route leurs machines. Ceci dans l'intérêt de tous quant à l'ambiance dans le camping.

Il sera mis à disposition des participants des stands fermés pour entreposer leur moto durant la nuit de vendredi et de samedi. Ils seront ouverts à partir de 19h jusqu'à **20h30** et fermeront jusqu'au lendemain 8h00.

L'organisation conseille fortement d'entreposer vos deux roues à l'abris pour la nuit.

A partir de 22h, il sera demandé au participants d'être discret dans l'enceinte du Circuit,

Nous rappelons qu'il est strictement interdit de faire du feu dans l'enceinte du circuit !

PROCEDURE DE PRE-INSCRIPTION

Vous devrez après avoir imprimé le présent dossier, le renvoyer à l'adresse suivante Inscription Stunt – RSS 7 - Circuit d'Albi 81990 LE SEQUESTRE les éléments de la liste ci-dessous dument complétés avant le 24 Octobre 2010 dernier délai le cachet de la poste faisant foi.

➤ FICHE D'INSCRIPTION AU STUNT

➤ FICHE DE DECHARGE - RESPONSABILITE DU PARTICIPANT

➤ FICHE DE RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

➤ LE PAIEMENT DE L'INSCRIPTION par chèque, soit un montant de 10€ (dix euros) à l'ordre du *Circuit D'Albi* (plus la somme correspondant à des entrées visiteurs en prévente si entrées visiteurs achetées).

Ainsi qu'un chèque de caution de 100 € (cent euros) pour ceux qui souhaite un adaptateur électrique.

L'organisation ne pourra répondre à la demande d'inscription à la seule condition que toutes ces pièces soient présentes lors de l'envoi de votre dossier et qu'elles soient parfaitement complétées.

Nous traiterons votre demande dans les plus brefs délais en vous faisant parvenir un mail de confirmation.

Vos bracelets, billets et adaptateurs électriques seront à retirés à l'entrée, lors de votre arrivée.

FICHE D'INSCRIPTION AU STUNT

Cette fiche est à compléter par le participant et à retourner dument complétée avant le **24 Octobre 2010** à : Inscription Stunt – RSS 7 - Circuit d'Albi 81990 LE SEQUESTRE.

Nom : _____

Prénom : _____

Pseudo :

Date de naissance : _____ / _____ /19 _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Numéro de téléphone du participant : _____ . _____ . _____ . _____

Email : _____

Numéro de téléphone d'un proche : _____ . _____ . _____ . _____

Machine : _____

Date et signature du participant :

(nom et signature du responsable légal si participant mineur)

FICHE DE DECHARGE
RESPONSABILITE DU PARTICIPANT

Je soussigné, M _____

Domicilié (adresse) _____

à (code postal et ville) _____

dégage l'organisation du RSS et le Circuit d'Albi de toute responsabilité en cas d'accident ou incident qu'i pourraient m'arriver ou que je pourrais provoquer dans l'enceinte du circuit et sur la piste à l'occasion de cette manifestation.

Je confirme avoir lu et j'approuve *le règlement* joint à ce document et je m'engage à le suivre et le respecter en tout point.

Ainsi qu'a respecter les décisions et les membres de l'Organisation présents sur place pour le Week-end.

L'organisateur se réserve le droit à tout moment de m'exclure pour non respect du règlement ou pour un comportement dangereux sur le circuit.

(N'oubliez pas de compléter et de signer le bas de la feuille)

Partie concernant les participants mineurs

Je soussigné, M _____

Domicilié (adresse) _____

à (code postal et ville) _____

En tant que responsable légal de M _____

L'autorise à participer au RSS 7 en connaissance des règles appliquées.

Fait à _____ , le ____ / ____ / ____

Signature du participant (et du responsable légal si il y a lieu)

précédée de la mention « lu et approuvé »

Téléphone :

Email :

Modèle et marque du véhicule :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

NOM : _____ Prénom : _____

Pseudo : _____

Paiement :

Par chèque à l'ordre du Circuit D'Albi

Inscription participant 10€

Place visiteur 8€

Le montant du chèque envoyé pour la pré inscription peut comprendre aussi l'achat d'entrée visiteur.

Exemple : 1 participant (+ 1 accompagnateur offert) + 2 visiteurs = 10€ + 2 x 8€ = 26€

Soit 26€ pour 4 personnes (1 participant + 3 visiteurs)

Pour la location des adaptateurs électriques, merci de joindre un second chèque de caution d'un montant de 100 € qui vous sera rendu lorsque vous ramenez celui ci à la fin du week-end.

Entrées Visiteurs

Je souhaite recevoir ____ entrée(s) visiteurs au prix de 8€ pour mes accompagnateurs non participants.

J'arriverais

Vendredi soir

Rappel : Toute personne n'ayant pas de billet acheté auparavant ne pourra pas entrer dans l'enceinte du circuit avant le Samedi matin, 8h00.

Samedi matin

Samedi après-midi